

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue au Centre communautaire de Saint-André, situé au 10, rue du Collège, Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, le mardi 13 septembre 2022, le conseil de la MRC a adopté, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, la résolution n° 2022-251 ayant pour objet de modifier l'heure des séances d'octobre, novembre et décembre 2022 comme suit :

Mois	Date	Heure	Rencontre	Lieu
Octobre	11	19 h	Séance publique	Saint-Félicien
Novembre	8	19 h	Séance publique	Roberval
	23	19 h	Séance publique	Roberval
Décembre	13	19 h	Séance publique	Roberval

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance de la résolution en se présentant, aux heures normales d'ouverture de bureau, à la MRC du Domaine-du-Roy.

DONNÉ à Roberval ce quatorzième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-deux.



Steeve Gagnon
Directeur général adjoint